

Mourir dans la dignité...

Le procès du médecin et de l'infirmière accusés d'empoisonnement et de complicité a une nouvelle fois relancé le débat sur l'euthanasie, sa légalisation, son encadrement. Relaxe pour l'infirmière, un an de prison avec sursis pour le médecin. Les mentalités ont évolué, presque tous les candidats à la présidentielle promettent de débattre de l'euthanasie ou de légiférer. Encore quelques mois, quelques années, et il nous sera possible d'échapper à une inguérissable torture morale ou physique sans que cela fasse des gens qui nous ont aidés à fuir la douleur des criminels. La loi qui viendra sûrement pour dire qui a le droit de mettre fin à ses jours et dans quelles circonstances ne sera pas parfaite. Il y a ce lobby de culs-bénits qui réussira toujours à instiller un peu de morale chrétienne dans le droit républicain. Mais, enfin, la loi qui laissera entendre que le citoyen a le droit de disposer de sa vie comme de son corps représentera une avancée. La société française est prête à entendre que chaque individu a le droit de mourir dans la dignité. « Mourir dans la dignité » est devenu la définition de l'euthanasie.

Une petite parenthèse. Certains médecins ont justement fait remarquer que le débat sur l'euthanasie ne devait pas faire oublier que les moyens médicaux mis en œuvre pour lutter contre la douleur ne sont pas suffisants. Par ailleurs, une partie du personnel médical serait encore trop peu ou mal informée des traitements existants pour réduire la douleur. Bref, ces médecins ne veulent pas que l'euthanasie devienne pour tout le monde une solution de facilité. Avant de mettre fin à la vie, envisageons toutes les solutions possibles de mettre fin aux souffrances. Evidemment. Donc, on aura bientôt le droit de mourir dans la dignité. Je pense réellement que, parmi les droits fondamentaux de l'Homme, celui-ci sera le plus largement respecté. Et pas simplement parce que la société dans laquelle nous vivons a un plus grand souci d'humanité. En effet, mourir dans la dignité est un programme plus facile à mettre en œuvre que celui qui consiste à faire en sorte que les gens vivent dans la dignité. Et surtout, c'est un programme moins cher. Mettre fin aux jours de quelqu'un ne coûte rien ou pas grand-chose. Même la Sécu y trouvera son compte. Un peu de bla-bla, une piqûre et dans le trou. Organiser une fin digne pour qui aura dû survivre dans des conditions indignes, ce n'est pas ça qui remettra en cause un système économique qui pourrait l'existence de millions de gens. Mourir dans la dignité devrait être la dernière étape d'une vie menée dans la dignité et pas seulement un moment exceptionnel. Cette volonté des médias et des politiques de séparer dans le discours la vie et la mort est suspecte. Il n'y a pas de vie digne sans mort digne, et inversement. Ça paraît évident, mais le droit de vivre dans la dignité n'est pas un débat qui suscite autant l'émotion que celui du droit de mourir dans la dignité. Et pourtant, il y a des vies qui sont plus effrayantes que la mort...

